



# Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 283/2023  
Date de la séance du CE : 8 mars 2023  
Direction : Bildungs- und Kulturdirektion  
N° d'affaire : 2022.BKD.9030  
Classification : Non classifié

## Fonds d'encouragement des activités culturelles ; comptes annuels 2022. Approbation

### 1. Synthèse

La clôture des comptes du Fonds d'encouragement des activités culturelles au 31 décembre 2022 présente un solde de 16 909 775 francs. Compte tenu des subventions promises d'un total de 10 185 131 francs n'ayant pas encore été versées, le solde net s'élève à 6 724 644 francs. Dans son rapport de révision du 25 janvier 2023, le Contrôle des finances du canton de Berne confirme l'exactitude des données des comptes 2022 et propose leur approbation.

### 2. Bases légales

- Article 34 de la loi du 12 juin 2012 sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC ; RSB 423.11)
- Article 17 de l'ordonnance du 13 novembre 2013 sur l'encouragement des activités culturelles (OEAC ; RSB 423.411.1)
- Article 25, alinéa 2, article 41 et article 51 de la loi cantonale du 10 juin 2020 sur les jeux d'argent (LCJA ; RSB 935.52)
- Article 93, alinéa 2 de l'ordonnance cantonale du 2 décembre 2020 sur les jeux d'argent (OCJA ; RSB 935.520)
- Article 17, alinéas 1 et 2, article 20, alinéa 1 et article 21b, alinéa 3 de la loi du 13 septembre 2004 sur le statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne (loi sur le statut particulier, LStP ; RSB 102.1)
- Loi cantonale du 8 mars 2022 sur les mesures prises dans le domaine de la culture en lien avec l'épidémie de COVID-19 (LCMC COVID-19 ; RSB 423.411.4)
- Ordonnance cantonale du 6 avril 2022 sur les mesures prises dans le domaine de la culture en lien avec l'épidémie de COVID-19 (OCMC COVID-19 ; RSB 423.411.41)

### 3. Proposition

Sur proposition de la Direction de l'instruction publique et de la culture, le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil d'approuver le projet d'arrêté et les comptes annuels 2022 du Fonds d'encouragement des activités culturelles.

**Au nom du Conseil-exécutif**



Christoph Auer  
Chancelier

Destinataires

- Grand Conseil
- Direction de l'instruction publique et de la culture
- Direction de la sécurité